

## CEAUX EN LOUDUN

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 17 Mai 2023

**ETAIENT PRÉSENTS :** M. Régis SAVATON, Maire ; M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Adjoint, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Katia FIORILLO, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, Jean-Marie ACIER, Conseillers municipaux.

**EXCUSÉS :**

Pouvoir de M. GALLET Jean-Luc à Mme Katia FIORILLO  
M. Nicolas AUBERT

**ABSENT :** M. Jérôme AOUATE.

Le Mercredi 17 Mai à 18 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le Mardi 9 Mai 2023, s'est réuni à la mairie de Ceaux en Loudun, sous la présidence de M. Régis SAVATON, Maire.

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 13

Après avoir constaté le quorum et donné lecture des pouvoirs, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h.

**L'ordre du Jour de la séance est le suivant :**

1. Approbation du Procès-verbal du vendredi 24 Avril 2023.
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Délibération à la suite du retrait d'une délégation.
4. Démission d'un adjoint.
5. Délibération déterminant du nombre de poste d'adjoint.
6. Nomination d'adjoints
7. Indemnités aux adjoints
8. Désignation de rapporteur aux sein des commissions communales « Bâtiments communaux », « Loisirs et Fêtes commémoratives », « Cadre de vie et Embellissement Aménagement ».
9. Questions diverses.

**1. Adoption du compte rendu précédent :**

Le compte rendu de la séance du 24 Avril 2023 est adopté à l'unanimité

**2. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Jean-Marie ACIER secrétaire de séance.

Délibération à la suite du retrait d'une délégation.

**3. Délibération à la suite du retrait d'une délégation :**

Le Maire informe que le Mardi 9 Mai 2023, il a retiré les délégations qu'il avait données à Mme Juliette BIGOT le 26 Mai 2020 et propose au conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non de Mme Juliette Bigot dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Mme Juliette Bigot prend la parole et affirme faciliter la décision en informant qu'elle donnait sa démission en tant qu'adjointe et de conseillère municipale, que sa lettre de démission sera envoyée à M. Le Préfet et quitte la séance à 18 h 25

M. Hervé Berthon demande à prendre la parole et informe qu'il donne sa démission d'adjoint au maire et de conseiller municipal, dit que sa lettre de démission sera envoyée à M. Le Préfet, et quitte la séance à 18h30.

Le conseil échange sur la situation.

Le maire informe que M. Jean-Marie ACIER a donné sa démission d'adjoint, mais reste conseiller municipal, celle-ci a été acceptée par M. Le Sous-préfet par délégation de M. le Préfet le 9 Mai 2023.

M. Jean-Marie Acier démissionne de ses fonctions de responsable des commissions bâtiments communaux, Loisirs et Fêtes commémoratives, cadre de vie embellissement aménagement

Vu les circonstances, l'ordre du jour est ajourné, la séance est levée à 19h.

Le Maire,  
Régis SAVATON



Le secrétaire,  
Jean-Marie ACIER

